

4 – La Généalogie descendante

La **généalogie descendante** consiste à choisir un ancêtre et d'en établir la descendance jusqu'à aujourd'hui.

Plus compliquée à mettre en place que la généalogie ascendante, c'est un projet ambitieux.

2 possibilités :

- Un arbre complet si les recherches des ancêtres concernent les **hommes ET les femmes** : c'est à dire une **généalogie cognatique**, qui permet d'identifier **l'ensemble de la parentèle**, moyennant de très importantes recherches.
- Mais les recherches peuvent également se limiter à la **branche masculine** de l'arbre généalogique, il s'agit d'une **généalogie agnatique**, dans ce cas on recherche tous les enfants du couple, mais uniquement la descendance des hommes, sauf dans le cas où une femme aurait transmis son nom de famille à sa descendance. On peut noter néanmoins le nom des filles du couple, et celui de leur conjoint, mais pas celui de leurs enfants car ceux-ci ne portent pas le nom de la lignée de l'ancêtre étudié.

Les Moyens :

En premier lieu → DETERMINER L'ANCÊTRE SOUCHE

Puis, on utilise les mêmes moyens que pour une généalogie ascendante :

- ◆ Registres paroissiaux et d'état civil
- ◆ Les recensements (qui donnent la composition de la famille à un instant T)
- ◆ Les registres militaires
- ◆ Les archives des études notariales : partages, successions, donations, ventes, achats de biens, baux de location, etc.,

Les documents notariés liés aux successions fournissent la liste avec les adresses des enfants vivant encore au moment de la rédaction de l'acte

- ◆ les listes électorales : âge, localité de naissance, profession, coordonnées du domicile des électeurs.

Attention : *Tous ces documents ne sont pas forcément en ligne, certaines recherches imposent de se déplacer aux Archives Départementales pour les consulter .*

Il est possible également d'utiliser les sites de généalogie en ligne, les mêmes que pour la généalogie ascendante : geneanet.com, genealogie.com (filae)....

Autre exemple : familysearch.org qui est le fichier réalisé par les Mormons et qui peut s'avérer utile pour retrouver des « cousins » établis à l'étranger.

Bon à savoir : Nos ancêtres bougeaient peu, en majorité les mariages avaient lieu d'abord entre habitants d'un même village, une petite proportion dans un rayon d'une quinzaine de km, et très peu au-delà. Puis soit ils demeuraient dans leur commune, soit ils s'installaient dans un plus gros bourg mais relativement proche de leur commune d'origine.

Par contre, après la 1ère Guerre Mondiale, la mobilité a été plus importante et plus éloignée.

Si vous avez des patronymes peu répandus dans votre généalogie, il peut-être intéressant de répertorier toutes les personnes portant ce nom et de les contacter.

LA NUMEROTATION EN GENEALOGIE DESCENDANTE

2 types de numérotation au choix :

■ La Numérotation descendante d'Aboville :

- La numérotation part d'un ancêtre commun à plusieurs individus.
- L' ancêtre commun porte le numéro 1
- Le descendant a le numéro de son père ou de sa mère, plus son numéro d'ordre de naissance.
- Donc l'aîné des enfants de l'ancêtre commun a le numéro 1.1, le second le 1.2
- Les enfants de l'aîné ont le 1.1.1, 1.1.2... etc...

Lorsque des enfants sont issus de lits différents, on ajoute une lettre de l'alphabet par lit : a pour le premier, b pour le second... Ce qui permet d'identifier la mère de l'enfant.

Exemple simple, en numérotant l' ancêtre commun et en utilisant des points séparateurs :

- l' aîné des enfants de l' ancêtre commun est le numéro 1.1, le puîné 1.2, le troisième et cadet 1.3 ;
- les enfants de l' aîné seront les numéros 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, etc. ;
- les enfants du puîné seront les 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, etc. ;
- le cadet a eu trois enfants dont deux d' un second lit, ceux-ci reçoivent les numéros 1.3a.1, 1.3b.2, 1.3b.3.

En comptant le nombre de numéros, on peut établir le nombre de générations entre l' ancêtre commun et son descendant. Par exemple, toujours si l' ancêtre commun est numéroté, le 1.2.3.2 est un descendant de la 4^e génération.

Un des inconvénients de la numérotation d'Aboville est qu' elle ne permet pas d' identifier le sexe des individus. Elle est difficile à maintenir quand de nouveaux individus viennent s' insérer dans l' arbre sans outil informatisé pour la mettre à jour.

■ La Numérotation descendante de Pélissier :

Même principe que la numérotation d'Aboville mais les chiffres sont remplacés par des lettres. Les majuscules sont réservées aux hommes.

L'aîné porte la lettre A, le deuxième enfant porte la lettre B... Les enfants de l'aîné portent les lettres suivantes : AA pour l'aîné si c'est un garçon, Ab pour le second enfant si c'est une fille (AB si c'est un garçon)

Exemple :

- Le fils aîné du personnage dont on veut établir la descendance est le A,
- la cadette est le b,
- le benjamin le C.
- Les deux enfants de l'aîné sont le Aa et le AB (une fille et un garçon).
- Les quatre enfants de la fille cadette sont le bA, bB, bc, bd (deux garçons puis deux filles).
- L'enfant unique du benjamin est le CA.

Comme dans la numérotation d'Aboville, il est possible de distinguer les différents mariages et les enfants qui en sont nés. L'enfant du premier époux de la cadette sera le b1A, ceux nés du deuxième époux sont le b2B, le b2c et le b2d. Un enfant naturel sera indiqué par le chiffre 0.